

HANDISOINS 86

34, rue Joseph Mergau - 86100 CHATELLERAULT - Tél : 06 87 30 89 65 – Courriel : association@handisoins86.com

Compte-rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du mercredi 10 juin 2015 à 20 h 30 dans les locaux de l'ADAPEI 86 – 11 Avenue des Grottes de Passe Lourdain 86280 SAINT BENOIT

Nombre d'adhérents : 31

Nombre de présents : 16

Nombre de pouvoirs : 9

RAPPORT MORAL

ANNÉE 2014

Thierry Champion, président de l'association, retrace les contacts et démarches qu'il a eu et transmet pour information ces divers rendez-vous :

En janvier 2014 :

Le 8 janvier rencontre avec Mme Marisol Touraine – Ministre de la Santé en compagnie de Richard Anconina, M. Coquema, Dr Michon.

Accordé pour le service en 2014, 67.000€ - même aide pour 2015.

4 juin 2014 :

Réunion dans les locaux de la M.D.P.H., pour la prévention bucco-dentaire avec M. Courtois et le Dr Michon.

Concernant les moins de 16 ans, et à l'aide d'un listing, tous seront convoqués pour une consultation gratuite de prévention bucco-dentaire.

5 juin 2014 :

Des représentants du C.H.U. de la Rochelle souhaitant créer un service identique ont été reçus sous la forme d'un déjeuner de travail. Ils ont eu contact avec Mme Richard – Adjointe de direction du Centre Hospitalier Camille Guérin et de M. Coquema, directeur, pour la partie financière et administrative. La visite du service a été guidée par le Dr Michon.

Demandé aux représentants de l'ARS d'apporter plus de moyens pour le service.

Septembre 2014 :

Réunion annuelle avec les membres de l'association des chirurgiens-dentistes AOSIS. Désormais les actes seront faits sous anesthésie générale sans intubation (A.G.S.I.).

Novembre 2014 :

- Accord est donné par les membres du Conseil d'Administration pour créer un nouveau site internet. Il a été fait appel à un professionnel (EIDEN STUDIO). Michel Boyer en assurera les mises à jour.

- Sur le legs reçu, 80.000 € ont été votés par le Conseil d'administration pour aider à la mise en place de l'Anesthésie Générale Sans Intubation (A.G.S.I.) et non en sédation profonde (loi Leonetti)

Décembre 2014 :

Remise du chèque de 80.000 € au Centre hospitalier Camille Guérin. Le Centre hospitalier organisera une cérémonie pour la remise officielle en septembre 2015. Le Centre Hospitalier attend que la Région donne quelque chose. C'est fait pour un montant de 65.000 €.

Mars 2015 :

Réunion avec les chirurgiens-dentistes pour l'organisation d'un colloque international.

Avril 2016 :

Colloque International Francophone de la Prévention Bucco-Dentaire les 2 et 3 avril dans les locaux du Novotel sur le site du Futuroscope

L'après-midi du 3, s'est déroulée sous la présidence de Thierry Champion et des membres d'AOSIS.

Notre président a présenté notre association et le but atteint pour la création du service au sein du Centre hospitalier Camille Guérin.

M. Coquema – directeur du Centre Hospitalier et le Docteur Michon – chef de service de l'Hôpital de Jour pour personnes handicapées sont intervenus également. Le Dr Michon a fait un exposé sur l'approche sensorielle médicale de la personne handicapée.

Le Professeur Hennequin de Clermont-Ferrand ainsi que l'ensemble des participants ont été vivement intéressés par ces exposés qui étaient agrémentés par la projection de textes et de photos.

15 avril 2015 : Rencontre au Centre hospitalier avec des représentants du Ministère de la santé.

Il a été donné un accord sur :

Réduire la création du nombre de service à un par région.

Plus de moyens financiers.

Labélisation de la pratique.

Actes spécifiques avec cotations spécifiques.

Augmentation de la rémunération des vacations des professionnels libéraux.

Appel téléphonique de M. Coquema pour lui dire que l'Anesthésie Générale Sans Intubation sera mise en place progressivement après l'été 2015.

Rendez-vous téléphonique avec M. Coquema 1 fois par semestre, pour faire le point sur les avancées du service.

Mai 2015 :

Le nouveau Site internet sera mis en ligne prochainement. Du retard a été apporté par manque de réponses sur les autorisations. On peut penser au cours du mois de juillet ou août.

A titre d'information : plus de 600 actes ont été réalisés sur la dernière année, mais le service reste toujours déficitaire. 40.000 €/an apporté par l'ARS et 67.000 €/an par l'État.

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Compte-tenu du legs reçu en 2013 d'un montant de 93.379,16 €, il y avait en caisse au 31.12.2013 : 106.974,63 €

Les dépenses pour 2014 se sont élevées à 86.422,30€ (dont 80.000€ versés au Centre hospitalier pour améliorer le service)

Les recettes (subvention Ville de Châtellerault) plus les adhésions et dons se sont élevées à 3.228,74 €.

Vote du rapport financier : adopté à l'unanimité

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

ÉLECTION DU TIERS SORTANT :

Se sont désignés sortants : G. ALLARD, G. BOYER, V. MARTIN, E. MARTINEAU, A. VELARD

Les membres sortants en se représentant sont **élus à l'unanimité.**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SE COMPOSE DE 15 MEMBRES

ALLARD Geneviève- collègue « parents » association ADAPEI 86 – Papillons Blancs

BOUDINELLE Jacqueline – collègue « association » - association D.V.S.H.

BOUDINELLE Mélanie – collègue « parents » - association D.V.S.H.

BOURREAU Mariannick – collègue « paramédicaux » - association ADAPEI 86 – Papillons Blancs

BOYER Ginette – collègue « adhérents »

BOYER Michel – collègue « adhérents »

CHAMPION Thierry – collègue « association » - association Autisme Vienne

CLAIRAND Marie-Aude - collègue « association » - association APSA – Foyer de la Varenne

GARDAIS Magalie – collègue « paramédicaux » - association A.P.A.J.H. 86

MANSON Annie – collègue « association » - association A.P.A.J.H. 86

MARTIN Virginie – collègue « paramédicaux » - association Autisme Vienne

MARTINEAU Emmanuel – collègue « adhérents »

ROYER Michel – collègue « parents » – association Autisme Vienne

VELARD Arlette – collègue « parents » – A.P.A.J.H. 86

WATHELET Catherine – collègue « association » association ADAPEI 86 – Papillons Blancs

P.S : Mme Pouchairet (ancienne directrice du foyer de la Varenne)

est remplacée par Mme. Clairand (nouvelle directrice)

M. Pignon Éric (démissionnaire) est remplacé par Michel Boyer

LE BUREAU SE COMPOSE DE 7 MEMBRES (sans changement)

CHAMPION Thierry – président
WATHELET Catherine – vice-présidente
MANSON Annie – vice-présidente
MARTINEAU Emmanuel – trésorier
BOUDINELLE Jacqueline – trésorier adjoint
BOYER Ginette – secrétaire
ROYER Michel – secrétaire adjoint

MODIFICATION DE L'ARTICLE 12 DES STATUTS

Ancien libellé :

ARTICLE 12 :

~~Le Conseil d'administration se réunit 2 fois par an au moins sur convocation du Président, ou sur demande de « la moitié de ses membres (réduite à l'unité inférieure si leur nombre est impair) ». Les convocations comportant l'ordre du jour sont « envoyées 15 jours » au moins avant la réunion.~~

Nouveau libellé :

ARTICLE 12 : modifié par l'A.G du 10 juin 2015

Le Conseil d'administration se réunit **autant de fois que nécessaire** sur convocation du Président, ou sur demande de « la moitié de ses membres (réduite à l'unité inférieure si leur nombre est impair) ». Les convocations comportant l'ordre du jour sont « envoyées 15 jours » au moins avant la réunion.

MODIFICATION DE L'ARTICLE 6 (paragraphe 3) DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ancien libellé :

ARTICLE 6 – paragraphe

~~Le Conseil d'administration se réunit **2 fois par an au moins** sur convocation du Président, ou sur demande de « la moitié de ses membres (réduite à l'unité inférieure si leur nombre est impair) ». Les convocations comportant l'ordre du jour sont « envoyées 15 jours » au moins avant la réunion.~~

Nouveau libellé :

ARTICLE 6 - paragraphe 3 : modifié par l'A.G du 10 juin 2015

Le Conseil d'administration se réunit **autant de fois que nécessaire** sur convocation du Président, ou sur demande de « la moitié de ses membres (réduite à l'unité inférieure si leur nombre est impair) ». Les convocations comportant l'ordre du jour sont « envoyées 15 jours » au moins avant la réunion.

La séance est levée à 22 h 30